



DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
 ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
 Nombre de présents : 23
 Nombre de votants : 23
 Date de convocation : 15/05/2020

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
 DES
 DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 du 23 mai 2020**

--- o0o ---

L'an deux mille vingt, le vingt-trois mai, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : M. BROQUÈRES, Mme COUDROY, M. DUCASSE, Mme COURROS, M. LAFOURCADE, Mme THIEBLIN, M. DAUBA, Mme ZELLER, M. GOSSELIN, Mme REBECHE, M. DELAS, Mme LAPORTE, M. MAULNY, Mme CHAPUIS, M. BRUEY, Mme GARBAY, M. FAUVEL, Mme PARTOUCHE-SEBBAN, M. DARRIBEYROS, Mme DEGOS, M. LAMOTHE, Mme GARRIDO, M. DUBOS.

Un scrutin a eu lieu, M. DARRIBEYROS a été élu(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance A

Délibération n° 1

DELIBERATION

Rapporteur : M. BROQUÈRES

Objet : Installation du Conseil Municipal

La séance est ouverte sous la présidence de M. Jean-François BROQUERES, Maire, qui déclare les membres du conseil municipal cités ci-dessous, installés dans leurs fonctions :

M. BROQUÈRES Jean-François, Mme COUDROY Sophie, M. DUCASSE Vincent, Mme COURROS Evelyne, M. LAFOURCADE Pascal, Mme THIEBLIN Hélène, M. DAUBA Olivier, Mme ZELLER Corinne, M. GOSSELIN Philippe, Mme REBECHE Isabelle, M. DELAS Julien, Mme LAPORTE Laurence, M. MAULNY Vincent, Mme CHAPUIS Christine, M. BRUEY Stéphane, Mme GARBAY Eva, M. FAUVEL Robert, Mme PARTOUCHE-SEBBAN Aude, M. DARRIBEYROS Paul, Mme DEGOS Dominique, M. LAMOTHE Eric, Mme GARRIDO Cécile, M. DUBOS Philippe.

M. Paul DARRIBEYROS, Conseiller municipal a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le Conseil municipal.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.